

SEVRIER

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE / JUIN 2021 / #65

Mobilités : tous mobilisés !



 **TRAVAUX**
Agrandissement
de la plage

 **SPORT**
Stages jeunes été
multi-activités

 **SOLIDARITÉ**
Bienvenue à bord
du bus CIAS

Sevrier
Lac d'Annecy

www.sevrier.fr

SIKOO

marine solutions



Travaux subaquatiques
Travaux fluviaux et portuaires
Aménagements paysagers et protections de berges

167, Route du village - 74410 SAINT-JORIOZ
Tel. 33 (0)450 053 727 - contact@sikoomarine.com

sikoomarine.com



SHOWROOM
À ÉPAGNY

Extension vitrée
Ossature bois
Rénovation
de menuiserie
Pergola,
auvent



VIE & VERANDA
PLUS D'ESPACE POUR VOS RÊVES

VERANDA 74 - CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
558 ROUTE DE BELLEGARDE - 74330 SILLINGY-EPAGNY
TÉL. 04 50 45 94 84



Bruno LYONNAZ
MAIRE DE SEVRIER

Le mot du Maire

Nous avons souhaité dans ce magazine d'information municipal faire un focus particulier sur le thème des déplacements et des différentes formes de mobilités dans notre commune.

Durant le second semestre 2021, les instances du Grand Anancy vont décider des modalités de déploiement des axes de **transport collectif en site propre** dans l'agglomération dans les 10 années à venir.

Vous pouvez compter sur notre plein engagement pour que soient inscrits **au premier rang des priorités** les aménagements envisagés sur notre rive, afin de proposer enfin **une alternative performante et attractive à la voiture individuelle**. Une motion du conseil municipal a été à ce titre adressée ce printemps à Mme la Présidente du Grand Anancy.

Dans l'attente de ces aménagements, dès le début du mandat, le conseil municipal a engagé une réflexion afin de mettre en œuvre à court terme **des solutions concrètes pour apaiser et faciliter toutes les mobilités dans notre commune, qu'elles soient motorisées ou non**.

Ce magazine vous présente **le large panel de ces actions**, dont certaines sont d'ores et déjà mises en œuvre, notamment la sécurisation de la RD1508.

“ *N'hésitez pas à découvrir, utiliser et faire partager à vos proches les différentes offres de mobilité alternative (dont certaines gratuites).* ”

Je souhaite tout particulièrement attirer votre attention sur **l'offre de mobilité alternative qui vous est proposée cet été afin de vous déplacer autrement qu'en utilisant votre voiture**.

Les détails pratiques (horaires, plans, modalités) vous sont présentés dans **un fascicule détachable au centre de ce bulletin** : qu'il vous accompagne partout cet été !

Je tiens à ce titre à remercier nos différents partenaires (notamment les élus et les services du Grand Anancy et du Conseil Départemental) pour l'énergie qu'ils ont déployée à nos côtés pour bâtir et concrétiser ce plan d'actions.

Plus largement, vous retrouverez dans ce magazine ce qui fait la vie de notre commune : nouveaux aménagements, événements, vie associative, fonctionnement municipal, activités économiques, etc. Je forme le vœu que l'amélioration du contexte sanitaire nous permette dès cet été de retrouver **le plein dynamisme de cette vie communale**.

J'ai une pensée toute particulière pour nos très nombreuses associations, dont le fonctionnement a été pénalisé par la crise sanitaire : je vous invite à les (re)découvrir, à adhérer, à pratiquer et à profiter de la richesse et de la diversité des activités proposées.

Pour conclure, les conditions sanitaires en début d'année 2021 ne nous ont pas permis d'organiser des réunions d'échanges avec vous, comme je l'avais évoqué dans le précédent magazine municipal. Nous nous retrouverons donc à l'automne pour ensemble partager et échanger.

A toutes et à tous, je vous souhaite un très bel été actif et ensoleillé !

“ J'AI UNE QUESTION MONSIEUR LE MAIRE ? ”

Si vous souhaitez poser une question au Maire de Sevrier ou bien faire part de vos remarques, vous pouvez faire parvenir votre demande :

> par courrier postal à :

Mairie de Sevrier
Service de Communication
« J'ai une question M. le Maire ? »
2000 route d'Albertville
74320 Sevrier

> par courrier électronique :

mairie@sevrier.fr

Attention, il ne doit pas s'agir de message à caractère personnel. Les questions feront l'objet d'un tri et les réponses seront publiées dans le prochain numéro de notre magazine municipal.

Vous êtes une association, un professionnel tout secteur confondu, vous avez la possibilité de vous enregistrer sur notre site internet pour plus de visibilité :

www.sevrier.fr



Sevrier Le Mag'

Directeur de la publication :
Bruno LYONNAZ, Maire.

Rédaction : La Commission
Communication et Information.

Crédits photos : Mairie de Sevrier, Alain Perraud, JM Lombard, Grand Anancy, SILA, Sibra, UFP74, MAM, ACCA, SOCS, Aviron Sevrier, Écomusée, Sevrier BD, CH Anancy Genevois, Espérance III, La Piste Verte, La Ferme de Chosal, Freepik, Istock.

DESIGN & IMPRESSION KALISTENE ☎ 04 50 69 01 97

PEFC 10-31-1443 / Certifié PEFC / pefc-france.org

LAMY VISION
OPTICIEN

VENEZ DÉCOUVRIR
NOS LUNETTES DE SPORT À LA VUE



RUDY
PROJECT

SAINT-JORIOZ
Route de l'Église - 04 50 68 97 97
www.lamyvision.fr



DOUSSARD
98, rue Macherine - 04 50 32 97 97
www.lamyvisiondousard.fr



L'Arbre à Fées

Cours d'art floral

1782, rte d'Albertville - Sevrier - Tél. : 04 50 44 67 75
 Future adresse : en face de la Mairie
 Mail : contact@arbreafees.fr - www.arbreafees.fr

« Avec vous, sur la rive Ouest, depuis plus de 30 ans, et avec vous encore pour longtemps ... »

VALLAT IMMOBILIER Rive Ouest

128, route d'Annecy
 74 410 SAINT JORIOZ

Vallat IMMOBILIER

04 50 77 00 78 / viro@vallat.fr

Retrouvez toutes nos offres sur www.immo-lacs.com

Le Salon

Coiffure Femmes - Hommes Juniors

HORAIRES :
 - Lundi de 8h30 à 12h.
 - Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
 - Samedi de 8h à 16h non-stop

1824 Route d'Albertville
 74320 Sevrier
 Tél. : **04 50 52 49 12**



OPTIQUE SEVRIER

- Lunettes optique
- Lentilles de contact
- Lunettes de soleil
- Basse vision
- Jumelles et stations météo

1788 Route d'Albertville - 74320 Sevrier
 Tél. 04 50 02 45 00 - optiquesevrier@orange.fr



GIANT ANNECY

VENTE RÉPARATION

Tél: 04 50 27 85 66
 cyclestoinetsevrier@free.fr
 www.cycles-annick-toinet.fr
 3621 Route d'Albertville - 74320 Sevrier



cpcbois.com

MAISON OSSATURE BOIS - CHARPENTE - COUVERTURE

114 allée du soleil 74320 SEVRIER - contact@cpcbois.com



18 SPORT, CULTURE & PATRIMOINE
 La belle Espérance III



19 JEUNESSE
 Aménagement de la cour d'école Henri Gour



26 VIE MUNICIPALE
 Finances communales

Sommaire

-  ZOOM SUR... 6 à 9
-  TRAVAUX 10 à 12
-  URBANISME 12 et 13
-  SPORT, CULTURE & PATRIMOINE 14 à 18
-  À VOS AGENDAS 17
-  JEUNESSE 19 à 23
-  SOLIDARITÉS 24
-  COMMERCES & TOURISME 25
-  VIE MUNICIPALE 26 à 28
-  NUMÉROS UTILES 30



Mobilités : tous mobilisés !

La problématique des transports et déplacements, et les difficultés engendrées pour les usagers, sont au cœur des préoccupations politiques locales et plus encore de celles de la commune de Sevrier, territoire contraint, traversé par un axe routier surchargé. Les Sevriolains, riverains de la rive ouest du lac, attendent des propositions et actions concrètes.

Autorité compétente en matière de mobilité, le Grand Annecy définit les grandes orientations en matière de transports collectifs et déplacements et développe les nouvelles formes de mobilité.

La commission Mobilité du conseil municipal de Sevrier s'est penchée,

de son côté et dès l'été 2020, sur les différentes actions possibles dans la commune en matière de déplacements piétonniers, cyclistes et routiers.

Quelles sont, à court terme, les solutions pour faciliter la mobilité quotidienne, mais également saisonnière ? Quelles sont les initiatives pour favoriser les

modes de déplacement piétons et cycles, pour apaiser et sécuriser la circulation ?

En attendant de doter la rive ouest du lac d'un réseau de transports en commun en site propre, le Grand Annecy met en œuvre, pour cet été, des solutions innovantes, dont certaines gratuites.

La commune de Sevrier, quant à elle, répond à ces interrogations par la mise en place, à court terme, d'actions concrètes apaisant et favorisant toutes les mobilités, motorisées ou non.



Sécurité sur la route départementale et dans les hameaux



Limitation de la vitesse à 50 km/h sur la RD 1508
La totalité de la route départementale 1508 traversant Sevrier est passée en zone dite d'agglomération. De ce fait, la réglementation du code de la route limite la vitesse maximum autorisée à 50 km/h. La décision de la commune d'abaisser la vitesse sur cette voie routière, qui supporte plus de 23 000 véhicules par jour (dont 650 véhicules destinés au transport de marchandises), répond à un **objectif de sécurité** pour les piétons et deux-roues, de **diminution de la pollution et des niveaux sonores** pour les habitations proches.



Giratoires expérimentaux sur la RD 1508
Les **retournements sauvages** sur la route départementale, **l'accès peu aisé à certains commerces** bordant cet axe et les **difficultés qu'éprouvent les automobilistes à s'insérer dans la circulation**, ont convaincu la commune d'expérimenter l'installation de 2 mini-giratoires au croisement de la RD et des routes des Charponnets et de la Planche. D'une durée de 4 mois, cette expérience, accompagnée d'une redéfinition des passages piétons et des voies pour deux roues, permettra de valider ou non leur pérennisation.



Pacification des hameaux

Quand le trafic sur la route départementale est saturé, les hameaux de Sevrier sont fréquemment utilisés comme **voies de délestage**. Les véhicules qui les empruntent roulent souvent à grande vitesse, rendant dangereuse la circulation des piétons et des cycles. Une expérimentation portant sur 6 voies a débuté, consistant en différents aménagements destinés à réduire la vitesse : pose de chicanes, coussins berlinois et plots, marquage au sol, pose de panneaux, création de stop... Une étude suivra afin de valider définitivement ces différents aménagements. Les voies concernées sont la route des Avollions, des Choseaux, des Quarts, de la Planche et son prolongement chemin des Boubioz, des Grands Prés et chemin du Brouillet.



Sécurisation et création d'accès et traverses piétons et cycles

L'examen des 27 passages piétons de la RD 1508 a recommandé leur mise en sécurité (reprise, voire déplacement). Cette intervention, ainsi que celle concernant l'amélioration des accès et la création de traverses pour piétons et cycles vers les secteurs prioritaires (école, centre, commerces, installations sportives, espace port-plage et voie verte), seront au programme des travaux effectués à l'automne prochain.

Développement des mobilités douces et intermodalité



Stationnement pour cycles

Afin d'accompagner l'augmentation constante de la pratique du vélo, la commune installe, depuis le mois de juin, 204 arceaux et lyres sur 17 emplacements, dont certains abrités (mairie, Complexe d'animation, tennis couverts) et identifiés comme stratégiques (centre, école, commerces, plages, promenades en bords de lac, installations sportives). 408 nouvelles places pour cycles seront ainsi aménagées.



Sécurisation des piétons et cycles dans l'espace port-plage

Les travaux d'agrandissement de la plage ont été accompagnés d'un réaménagement du parking (élargissement de l'entrée et marquage au sol), de la création d'une zone sécurisée pour la circulation des piétons et cycles (ralentisseurs) et de nouveaux stationnements pour vélos.

Parking-relais saisonnier aux tennis couverts

En collaboration avec le Grand Annecy, la commune a aménagé un parking-relais saisonnier permettant aux habitants de stationner leur véhicule sur le parking des tennis couverts et de poursuivre leur



déplacement vers Annecy en bus ou en VélOnecy 60 minutes. La nouvelle station de bus créée en proximité, dénommée « ZAC Prés/Vignobles » devient un arrêt supplémentaire des lignes de bus 51 et 52, ainsi que de la ligne Lac.

Abris vélos sécurisés

Pour les cyclistes habitant les côteaux de Sevrier, ou les villages plus éloignés, qui souhaitent garer leur véhicule et poursuivre à vélo en direction d'Annecy, la commune et le Grand Annecy ont installé un stationnement vélos sécurisé sur le nouveau parking de l'ensemble immobilier La Liaz. Consigne collective d'une capacité de 20 vélos, disponible sur abonnement, elle évite aux pratiquants de l'intermodalité de mettre tous les jours le vélo dans le coffre. Renseignements sur www.velonecy.com.



Vélonecy 60 minutes

Dans le sillage de l'offre à l'année, le Grand Anncy innove avec ce nouveau service de location de vélo électrique de courte durée. Du 1^{er} juin au 30 septembre, 7 jours sur 7, de 7H30 à 20H00, 200 vélos à assistance électrique, répartis dans 10 stations de location à Anncy et autour du lac, permettent aux utilisateurs de s'essayer à l'intermodalité. La station de Sevrier est située sur le parking-relais des tennis couverts, en proximité de la voie verte. Combiner le vélo avec la voiture, le bus ou même le bateau : les 30 premières minutes sont gratuites et le vélo peut être déposé dans une station différente de celle où il a été retiré.

Aide du Grand Anncy à l'acquisition d'un vélo, VAE ou équipement cyclable (cargo, remorque)

Dans le cadre de sa politique cyclable, le Grand Anncy donne un coup de pouce financier aux habitants souhaitant acquérir un vélo. Ce dernier, de type urbain, devra être acquis auprès de l'un des magasins ou enseignes de la région, partenaires de l'opération. Les aides (une prime par foyer pour une période de 3 ans et selon le revenu fiscal) s'échelonnent, selon l'équipement, de 150 à 600 EUR (plus d'infos sur : www.grandannecy.fr, rubrique « mobilité et transports »).

Ouverture du parc du Clos Berthet aux piétons

Afin de faciliter l'accès piéton à la voie verte et la plage du Clos Berthet, et de faire découvrir un nouveau point de vue sur le lac, la commune, en accord avec le Conservatoire du littoral et l'association des Roselières, a ouvert l'accès de cet espace remarquable au public.



Offre de transports collectifs diversifiée



La SIBRA arrive à Sevrier : offre multipliée par 4

La ligne 52 Anncy-Duingt est aujourd'hui exploitée par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le 1^{er} septembre 2021, elle changera d'opérateur, passera sous exploitation de la SIBRA (société de transports publics du Grand Anncy) et deviendra la ligne 50. A la demande de la commune de Sevrier, la SIBRA augmentera sensiblement la fréquence et la durée du service sur la journée : un bus toutes les 15-20 minutes, soit 41 allers-retours quotidiens entre lundi et samedi. A cela s'ajoutent les 13 allers-retours de la ligne 51 Anncy-Albertville, toujours exploitée par la région, soit au total une offre de transport en commun de 54 allers-retours quotidiens entre lundi et samedi sur la rive ouest du lac d'Anncy. Le dimanche, cette nouvelle ligne ligne 50 proposera 11 allers-retours entre 8H30 et 19H30. A noter que la commune a obtenu la création d'un nouvel arrêt près des zones commerciales sud dénommé ZAC Prés/Vignobles.

Bus : ligne « Lac » été 2021

Ex-ligne des plages, inaugurée en 2019, la ligne Lac fonctionne depuis le 5 juin. Appelée « Ligne Lac 1 » (rive gauche), cette navette gratuite, opérée par la SIBRA, relie Anncy aux communes



de Sevrier, Saint-Jorioz et Duingt. La ligne fonctionnera tous les week-ends de juin et septembre et tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août (jours fériés compris) et dessert, à la demande de la commune, deux nouveaux arrêts (Brouillet et ZAC Prés/Vignobles).

Bus : ligne « Village » été 2021

Dans le cadre de la mobilité saisonnière et depuis le 12 juin, le Grand Anncy et la SIBRA proposent une nouvelle ligne village, dénommée V1, pour se déplacer gratuitement et plus facilement au cœur de Sevrier. Un minibus d'une capacité de 22 places fait le tour de la commune, relie le centre bourg aux zones commerciales du sud en desservant 12 stations durant tous les week-ends de juin et septembre et tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août (jours fériés compris).



Retrouver toutes les informations, circuits et horaires sur toutes les lignes proposées cet été sur Sevrier et plus largement sur le bassin annécien dans l'encart détachable au centre du bulletin et sur www.sibra.fr.



Bus : ligne « Montagne - Semnoz » été 2021

Depuis le 5 juin, le Grand Anncy et la SIBRA invitent les habitants de Sevrier à redécouvrir gratuitement le Semnoz et ses plus beaux panoramas au moyen de la navette « Semnoz - S 5 ». Cette ligne montagne circulera tous les week-ends de juin et septembre et tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août (jours fériés compris).

Bateau : ligne lac « Anncy Express » été 2021

Depuis le 5 juin, les lignes bateau ont repris du service sur le lac. La ligne B1 Anncy Express, reliant Sevrier à Anncy, opère tous les week-ends de juin et septembre et tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août (jours fériés compris). L'embarquement se fait au ponton des Roseaux récemment réaménagé (parking de la plage), la capacité maximale par bateau est de 12 places. A cette offre s'ajoute celle des bateaux de la Compagnie de navigation du lac d'Anncy, sur lesquels on peut embarquer son vélo pour 1 EUR en plus du prix du trajet.





Annecy : travaux sur le pont Albert Lebrun

En avril et mai derniers, une piste cyclable entre le quai de la Tournette et le Pâquier a été aménagée. Ce nouveau tracé, majoritairement hors voies de circulation, permet à ses utilisateurs des déplacements plus sécurisés et participe à la volonté du Grand Annecy de développer des alternatives en matière de mobilité.

Après ce premier chantier, **le centre-ville d'Annecy va connaître un second gros chantier à partir de septembre et jusqu'à mai 2022** qui concernera le pont Albert Lebrun, situé au niveau du virage devant Bonlieu. Ce pont en béton armé supporte les deux voies de circulation dans le sens Marquisats – Albigny et abrite le dispositif de vannage qui régule le niveau des eaux du lac. Sa structure se dégrade car ses dimensions sont insuffisantes pour supporter le trafic routier actuel.



Les travaux prévoient la **démolition puis la reconstruction du pont Albert Lebrun, ainsi que la rénovation de son dispositif de vannage**. Ces travaux auront pour conséquence la suppression de deux voies de circulation

et l'adaptation des cheminements cyclables aux alentours. **Des temps de trajet allongés sont donc à prévoir** même si les études d'impact sur la circulation sont optimistes. ●

Restauration des roselières du lac d'Annecy

Les roselières aquatiques du lac d'Annecy constituent un milieu exceptionnel qui accueille une faune et une flore remarquables. Pourtant, sa superficie a régressé de 90% au cours du XX^e siècle, pour couvrir aujourd'hui 13 hectares sur l'ensemble des rives du lac. Après des études approfondies, le SILA (Syndicat intercommunal du lac d'Annecy) a engagé une première tranche expérimentale de **travaux de restauration** en 2011-2012, avec des résultats positifs confirmés en 2018 (augmentation de 2 hectares des

surfaces colonisées et des densités). **Une seconde tranche de restauration est désormais engagée par le SILA**, toujours à l'aide de techniques de génie écologique : ouvrages de protection en bois en front des roselières, plantations à partir d'une mise en culture de souches locales (en partenariat avec l'ISETA), gestion de la végétation. Sur la commune, la roselière des Seines est concernée par ces travaux.

Ainsi, **à compter du lundi 4 septembre 2021 et jusqu'à début mars 2022 :**

- **Un tiers du parking de la plage sera réservé** pour installer la base de vie des entreprises et une zone de stockage.

Le port de Sevrier présente la configuration la plus favorable pour faciliter la mise en œuvre des travaux d'amélioration écologique, qui bénéficient à tout le lac d'Annecy.

- **La mise à l'eau du port** de Sevrier sera partiellement réservée aux entreprises :

> Elle sera **inaccessible** aux usagers du lundi au vendredi de 7h à 11h.

> Puis, **redeviendra accessible** aux usagers à partir de 11h du lundi au vendredi, sans restriction les week-ends et jours fériés.

> En fonction de l'avancement du chantier, les créneaux d'indisponibilité pourront être progressivement réduits (des informations seront communiquées ultérieurement). ●

Consultez l'actualité de la Commune de Sevrier

Sur son site internet et ses réseaux sociaux www.sevrier.fr
@Sevrier74

Agrandissement de la plage et aménagement du parking

L'un des premiers projets de la nouvelle équipe municipale a été l'agrandissement de la plage et l'aménagement de son parking. La plage de Sevrier attire chaque été un plus grand nombre de Sevriolains, d'habitants du Grand Annecy et de touristes. Il a semblé important d'**agrandir et d'embellir l'espace public dédié aux loisirs**. Parallèlement, les mobilités douces sur la zone port-plage, très fréquentée tout au long de l'année, ont été améliorées et sécurisées. Ces premiers aménagements s'inscrivent dans une étude plus globale de requalification des bords du lac.

Depuis le mois d'avril, les travaux suivants ont donc été entrepris :

- **Agrandissement de 1 530 m²** de la zone engazonnée de la plage,
- **Création d'un nouveau cheminement piéton** qui permet de traverser la plage tout en profitant d'un cadre exceptionnel tout au long de l'année,

- **Plantation** d'arbres et végétaux,
- Mise en place de **bancs et jeux**,
- Création d'environ 100 places supplémentaires pour les vélos (**racks à vélo**),
- **Aménagement de l'espace « Ponton des Roseaux »** avec la création d'un cheminement piéton pour accéder au ponton et engazonnement de la surface (installation prochaine de nouveaux bancs),
- **Création de 2 terrains de pétanque** accessibles à tous sur l'emplacement de l'ancienne crêperie,
- **Création d'une zone sécurisée** pour la circulation des piétons et vélos et mise en place de ralentisseurs,
- **Réaménagement du parking** (élargissement de l'entrée et marquage au sol) et mise en place de nouveaux stationnements pour vélos (racks),
- **Modification des zones containers** à ordures. ●



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SUR LE CHEMIN DE LA GROTTE

La réalisation de la résidence « La Douce Folie » au centre de la commune a impacté le chemin de la Grotte dans sa partie basse. Aussi, a-t-il fallu réaliser parallèlement l'enfouissement des réseaux et la reprise globale du revêtement de la chaussée.

Les travaux, supervisés par le SYANE, ont permis d'**enfouir les réseaux d'alimentation électrique, d'éclairage public et de télécommunications** (ORANGE et fibre optique) sur environ 150m. Les anciens éclairages publics de type « ballon fluo » ont été remplacés par des **projecteurs LED** sur la totalité du **Chemin de la Grotte** ainsi que sur le **Chemin de Chantemerle**. Le **revêtement de la chaussée** sera entièrement refait sur la zone d'enfouissement avec création de **zones sécurisées pour les mobilités douces**.

TRAVAUX DANS LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La cour de l'école élémentaire n'avait fait l'objet d'aucun travaux depuis bien longtemps. Les élus, l'association des parents d'élèves et les professeurs ont souhaité la moderniser. Trois zones correspondant à 3 niveaux d'activité (faible, moyenne et forte) seront créées du fait de la démolition du « patio » qui séparait anciennement la « cour des filles » de la « cour des garçons ». Les travaux ont débuté en avril, la zone d'activité faible a déjà été végétalisée avec la plantation de 6 arbres et d'une haie qui crée un écran naturel avec la route départementale. ●

Plus d'informations en page 19.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme chaque année, une partie du budget municipal est alloué à la **rénovation d'un secteur d'éclairage public**. Les travaux sont planifiés en accord avec le SYANE qui les supervise. L'objectif est de mettre en conformité les réseaux et armoires afin de réaliser une économie sur la consommation d'électricité en remplaçant les anciens systèmes type « ballon fluo » par des projecteurs LED.

Les travaux qui n'ont pu être réalisés en 2020, pour cause de pandémie, le seront en 2021 et concernent deux secteurs :

- **Secteur 1** : Chemin des Boubioz et Route des Choseaux (entre le Chemin des Boubioz et la Route du Col de Leschaux)
- **Secteur 2** : Route de Cessenaz et Route des Grands Vignobles

A ce jour, une économie d'environ 60% sur les secteurs équipés de LED a été constatée. Ce système permet également d'abaisser la puissance de 50% en période creuse (de 23h à 5h). Une réflexion sur l'extinction totale à certaines heures de la nuit est en cours et ce afin d'éviter des consommations inutiles et de protéger la biodiversité.



© SILA



Le Syndicat intercommunal du Lac d'Annecy investit pour la sécurité et le confort des promeneurs

Depuis vingt ans, le SILA, en partenariat avec le Département de Haute-Savoie, aménage la Voie Verte autour du lac afin de favoriser les modes de déplacement doux et concilier découverte et protection des milieux naturels environnants.

Après un diagnostic approfondi, le SILA a entrepris un chantier d'envergure pour renforcer la sécurité des ouvrages d'art sur la Voie Verte. La première phase des travaux s'est déroulée de janvier à mi-avril 2021 et permet, notamment aux cyclistes, de rouler sur **huit ponts refaits à neuf**. Une opération nécessaire avant l'arrivée des beaux jours qui est synonyme d'une fréquentation accrue.

La seconde phase débutera en novembre prochain. D'une durée de 3 mois, cette phase consistera

principalement à **réhabiliter les culées de plusieurs autres ouvrages**. Les secteurs fermés sur la Voie Verte pour les deux-roues seront solutionnés par une déviation.

De plus, entre Sevrier et Val de Chaise, **64 panneaux d'information directionnels** à l'usage des cyclistes ont été implantés **le long de la Voie Verte**. Ils fournissent les indications nécessaires pour un itinéraire adapté aux besoins des utilisateurs : kilométrage, services utiles et points d'intérêt.

TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Comme évoqué dans le précédent bulletin municipal, les travaux de mise en œuvre de la fibre optique sur Sevrier sont en cours et les délais devraient être tenus.

Actuellement les réseaux principaux sont déployés et les armoires de rue, permettant de raccorder entre 200 et 600 usagers, seront installées pour la fin du mois d'août.

AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT DE LA PLAGE

L'agrandissement de la salle de restaurant de la plage permet d'accueillir environ **16 personnes supplémentaires** et rend le restaurant plus identifiable du côté de la piste cyclable.

NOUVEAUX LOCAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE

Le départ à la retraite du Docteur Cegarra a permis d'acquérir de nouveaux locaux pour installer le service de **Police Municipale**. Les policiers, en s'installant sous les arcades près des commerces et des habitations, gagneront en **espace et en visibilité**.



PLUi H-M-B : qu'est-ce que c'est ?

Le PLUi H-M-B est le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat-Mobilités-Bioclimatique** qui, lorsqu'il entrera en vigueur, remplacera le Plan local d'urbanisme de la commune de Sevrier. Compétence du Grand Annecy, l'élaboration de ce document majeur a été votée par les 34 communes qui composent l'intercommunalité. Il encadrera l'aménagement et le développement de l'ensemble du territoire et fixera les règles générales d'utilisation du sol.



Le PLUi H-M-B du Grand Annecy prendra en compte les enjeux d'habitat, de mobilités et, nouveauté, de biodiversité, climat et énergie, et visera à aménager un territoire respectueux de son environnement et de ses habitants. Le diagnostic, première étape, est en cours de réalisation. Dans les 3 ou 4 années à venir, suivront le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, la consultation citoyenne et enfin les propositions pour le PLUi H-M-B applicable sur le territoire du Grand Annecy. Ce PLUi H-M-B remplacera alors le PLU de chacune des communes membres du Grand Annecy, tout en s'adaptant aux contraintes et caractéristiques locales. **Le PLU de Sevrier est, lui, en cours de modification.**

Livraison du Centre-Bourg

La phase principale du réaménagement du centre bourg de Sevrier est en cours de livraison.

Ce nouvel espace accueillera plusieurs commerces locaux donnant directement sur une large place publique arborée. Un pôle médical et un pôle paramédical, composés de différents intervenants, sont installés depuis le mois d'avril. Les allées de ce nouvel espace ont été réfléchies afin de faciliter l'accès et la traversée aux piétons et vélos. 194 places de stationnement accueilleront les véhicules des résidents, des clients des commerces et des parents d'élèves. Les espaces végétalisés ont fait l'objet d'un soin tout particulier.



Bruit de jardinage et bricolage : respectons le voisinage

A la belle saison, les travaux de jardinage et de bricolage en extérieur reprennent, provoquant parfois des excès de bruit de voisinage. Ces derniers peuvent produire une sensation auditive désagréable et perturber les relations de bon voisinage.



Pour nombre d'entre nous, la semaine est occupée par le travail durant la journée, tandis que le week-end est consacré à l'entretien du logement ou de ses extérieurs, pour celles et ceux qui en possèdent. Si les familles réservent fréquemment le samedi aux courses et au ménage, le dimanche voit parfois jardiniers et bricoleurs tondre le gazon, étiéter les arbustes, scier des bûches ou percer des planches... au grand dam de certains voisins qui perçoivent le dimanche comme jour de repos.

Alors concrètement, qu'en est-il ?

La réglementation applicable à Sevrier est celle contenue dans l'arrêté préfectoral N° 324 en date du 26 juillet 2007 qui précise que **les travaux de bricolage et de jardinage** réalisés par les particuliers à l'aide

d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, **ne peuvent être effectués que :**

- Les jours ouvrables de 8h à 20h,
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Il est donc demandé aux habitants de bien vouloir **respecter les plages horaires autorisées**. Et si certains abus sont constatés en durée ou en intensité, la solution réside souvent dans le **dialogue** et la **médiation**... ce qui évite le recours au contentieux, source de désagrément supplémentaire, et rétablit de saines relations de voisinage. Si l'intervention personnelle échoue, il est conseillé d'appeler la police municipale ou bien la gendarmerie.



Le festival en ligne de Sevrier BD

L'édition 2021 du Salon de la BD de Sevrier, du 26 avril au 1^{er} mai, a été organisée sous le format inédit de visioconférences afin de s'adapter à la situation sanitaire actuelle.

Diverses thématiques, animées par de grands noms de la BD, ont été abordées lors de ces rencontres virtuelles : le renouveau des grands classiques de la BD, le surnombre d'adaptations des « comics » par les studios hollywoodiens, la BD jeunesse et son adaptation en dessin animé, la place des mangas et le tabou autour de la BD érotique. Fabien Vehlmann, scénariste de Spirou, et son illustrateur Yoann, étaient les invités d'honneur, aux côtés de nombreuses autres personnalités du monde de la bande dessinée (éditeurs, illustrateurs, traducteurs, directeurs

d'écriture, auteurs, libraires, journalistes...). Les nombreuses discussions étaient accompagnées d'expositions à la librairie annécienne BD Fugue Café (Chat Assassin), à l'Hôpital Annecy Genevois (Spirou, défenseur des droits de l'homme) et dans les vitrines du passage souterrain de Sevrier (rétrospective des éditions antérieures de Sevrier BD). Cette édition exceptionnelle a rencontré un véritable succès. ●

Infos et conférences disponibles sur www.sevrierbd.com



Stages multi-activités jeunesse été 2021

L'été est là, bientôt les grandes vacances ... Pour la 4^{ème} année consécutive, les associations et prestataires de loisirs sevriolains proposent un panel d'activités pour enfants et adolescents. Loisir, plaisir et bonne humeur sont au rendez-vous des stages multi-activités proposés du 12 juillet au 27 août. ●

Inscriptions auprès du Cercle de Voile à la base nautique de Sevrier ou directement en ligne sur <https://stages.cvsevrier.fr>



Dans une précédente édition du bulletin municipal, la commune invitait les Sevriolains à se promener dans les bois. Cette fois-ci, Sevrier et l'Union des Forestiers Privés 74 – Section Bauges – souhaitent sensibiliser les lecteurs à la santé de ces espaces naturels hautement fragiles.

En effet, un bon nombre d'arbres, en particulier les épicéas, sont malades. Rien d'alarmant lorsque, par hectare, ils sont peu nombreux. En revanche, cela devient préoccupant lorsque des surfaces importantes sont touchées. Que ce soit à l'échelon local ou national, le même constat s'impose : les forêts dépérissent et tous les propriétaires sont concernés, qu'ils soient privés ou publics. En cause, un petit coléoptère appelé **typographe** (plus exactement, le bostryche typographe de la sous-famille des **scolytes**) qui prolifère dans nos bois.

Long de 4 à 6 mm, **le typographe est le scolyte qui occasionne les dégâts les plus importants dans les forêts d'épicéas**. En creusant des galeries dans le cambium (couche sous l'écorce) pour y déposer leurs œufs, **les femelles contaminent les arbres par centaines en quelques semaines**. Ces galeries détruisent les tissus conducteurs de sève

Le typographe dans les bois... de Sevrier

et condamnent les résineux. On reconnaît un arbre infesté à des dépôts de sciure sur son tronc et à son pied. **La détection précoce** d'un arbre malade est un travail minutieux, étant donné que les trous font à peine quelques millimètres de diamètre. Mais ce travail est primordial, puisque c'est l'une des premières mesures pour éviter une épidémie de scolytes.

Une fois repérés, **les arbres infestés doivent être coupés** et débordés le plus rapidement possible, avant la fin du cycle larvaire, pour éviter de contaminer les autres arbres. Le bois, amené en scierie, est plongé sous l'eau ou encore écorcé de manière à ce que les larves ne puissent pas terminer leur cycle. Dès qu'une parcelle est infectée, l'allure paysagère est bouleversée : **les arbres attaqués par les scolytes sont nettement identifiables par la transformation de la couleur des aiguilles**, passant du vert au marron, jusqu'à leur disparition.

Les experts forestiers sont unanimes : **la prolifération du typographe et autre scolyte est aggravée par le dérèglement climatique** et la hausse des températures. Le bassin annécien ne fait pas exception. Avec des étés particulièrement chauds, accompagnés de périodes de sécheresse prolongée, la propagation des parasites, insectes et champignons provoquent d'irréversibles

dégâts dans les peuplements de résineux. Sur la commune de Sevrier, d'importantes parcelles forestières de résineux et de feuillus ont souffert lors de la tempête du 1^{er} juillet 2019. Ce phénomène climatique exceptionnel, associé à la contagion du typographe, a réduit à néant plusieurs hectares de bois à Sevrier et dans les massifs alentours. Le travail d'évacuation du bois, ainsi que le reboisement, prendront encore plusieurs mois voire des années.

Cette épidémie, préoccupante pour la santé des forêts et des écosystèmes concernés, inquiète tous les acteurs de la filière bois. Habituellement valorisés comme bois de charpente et de menuiserie, les épicéas altérés par le scolyte sont déclassés par les scieurs, notamment en raison du développement d'un champignon qui accompagne les scolytes et qui vient bleuir le bois.

L'importante surface forestière de la commune (près de 860 hectares privés et publics) et la rareté de traitements efficaces ne permettent pas à ce jour d'endiguer cette épidémie d'intensité variable selon les saisons. Toutefois, quelques règles et bonnes pratiques peuvent être adoptées pour limiter la propagation des scolytes :

- Favoriser la diversification des essences lors d'un reboisement, en



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les scolytes constituent une large famille d'insectes. Beaucoup de scolytes sont spécifiques d'une essence en particulier. Pour l'épicéa, on parle du typographe, du chalcographe pour le pin sylvestre, du sténographe pour le sapin et du curvidenté pour le sapin blanc.

prenant en compte les préconisations liées aux changements climatiques :

- Proscrire l'élagage et la coupe des branches basses pendant la végétation, l'écoulement de la résine attirant les scolytes ;
- Abattre la plus grande partie des arbres contaminés puis les écorcer pour détruire les larves et nymphes ;
- Favoriser la nidification des oiseaux en laissant quelques arbres secs debout ;
- Intensifier l'installation de pièges à phéromones. ●

Plus d'informations :
UFP74, 52 avenue des Iles,
74994 Annecy / 04 50 44 53 00
www.ufp74.fr





DEVELOPPEMENT DURABLE PERMETTENT-ILS D'ÊTRE ENSEMBLE ?

L'année de tous les contrastes pour le SCCS

La crise sanitaire a obligé le club à s'adapter à toutes les mesures de sécurité sanitaire au jour le jour.

Jusqu'au mois de mars, le SCCS a fait en sorte de permettre la pratique du ski de la section loisir en commandant par exemple des « cache-cous-masques ». La section compétition a réalisé, quant à elle, une bonne saison. Grâce à la mobilisation de tous les acteurs du district des Aravis et à l'énorme travail d'organisation des entraîneurs, le groupe compétition a pu s'exercer et maintenir une progression pour toutes les catégories d'âge.

Si les courses n'ont pu avoir lieu, les résultats aux tests de monitorat pour les 17 ans et plus ont été exceptionnels :

- 4 réussites sur 6 au Test Technique (étape 1/10)
- 2 réussites sur 3 au C.T.T (ancien Eurotest étape 3/10)



Bravo à Éléonore, Clarisse, Sixtine, Alexis, Léon et Valentin !

Le SCCS est un club de vallée, 100% bénévole, qui accompagne ses skieurs jusqu'au bout de leur passion dans une ambiance conviviale et bienveillante. Alors, si les spatules vous démangent, rendez-vous au **forum des associations** pour un premier contact. **Pour la saison 2022, le SCCS se tient prêt à faire découvrir les joies de la piste aux skieurs des rives du lac dès l'âge de 5 ans.**

Plus d'informations :
Ski Club Compétition Sevrier
2000 route d'Albertville 74320 Sevrier
contact@skiclubsevrier.com

Le Club d'Aviron de Sevrier brille aux Championnats de France connectés indoor

Les **Championnats de France d'Aviron connectés indoor** se sont déroulés le dernier week-end de janvier. Comme pour une compétition traditionnelle, les catégories sont organisées par âge, sexe et poids, la course aquatique est remplacée par une **course virtuelle en ligne sur un rameur**. Seize licenciés du club d'aviron de Sevrier ont participé à ce championnat sur 2000 m et sur 500 m :

- Valérie Tyrand a décroché la **médaille d'or** en 2000 m catégorie femme 55-59 ans poids légers
- Vivianne Tundogan a obtenu la **médaille d'or** en 2000 m catégorie femme 55-59 ans et la **médaille d'argent** dans l'épreuve du 500 m.
- Plusieurs autres rameurs et rameuses ont terminé dans le top 10 de leurs catégories.



CANCER ET RÉMISSION AU CŒUR DE LA SECTION SANTÉ DU CLUB D'AVIRON

A partir de septembre 2021, le Club d'Aviron de Sevrier proposera des séances aux personnes atteintes de cancer ou en rémission afin de lutter contre la récurrence et de bénéficier des bienfaits de l'activité physique dans leur parcours de soin.

Remy Ducret, ancien président du Club d'Aviron, est l'initiateur de ce projet intitulé « De l'énergie pour la vie ». Il s'est entouré de kinésithérapeutes et médecins pour développer la section Aviron Santé du club dans un cadre sécurisé et respectueux des capacités de chacun des pratiquants.

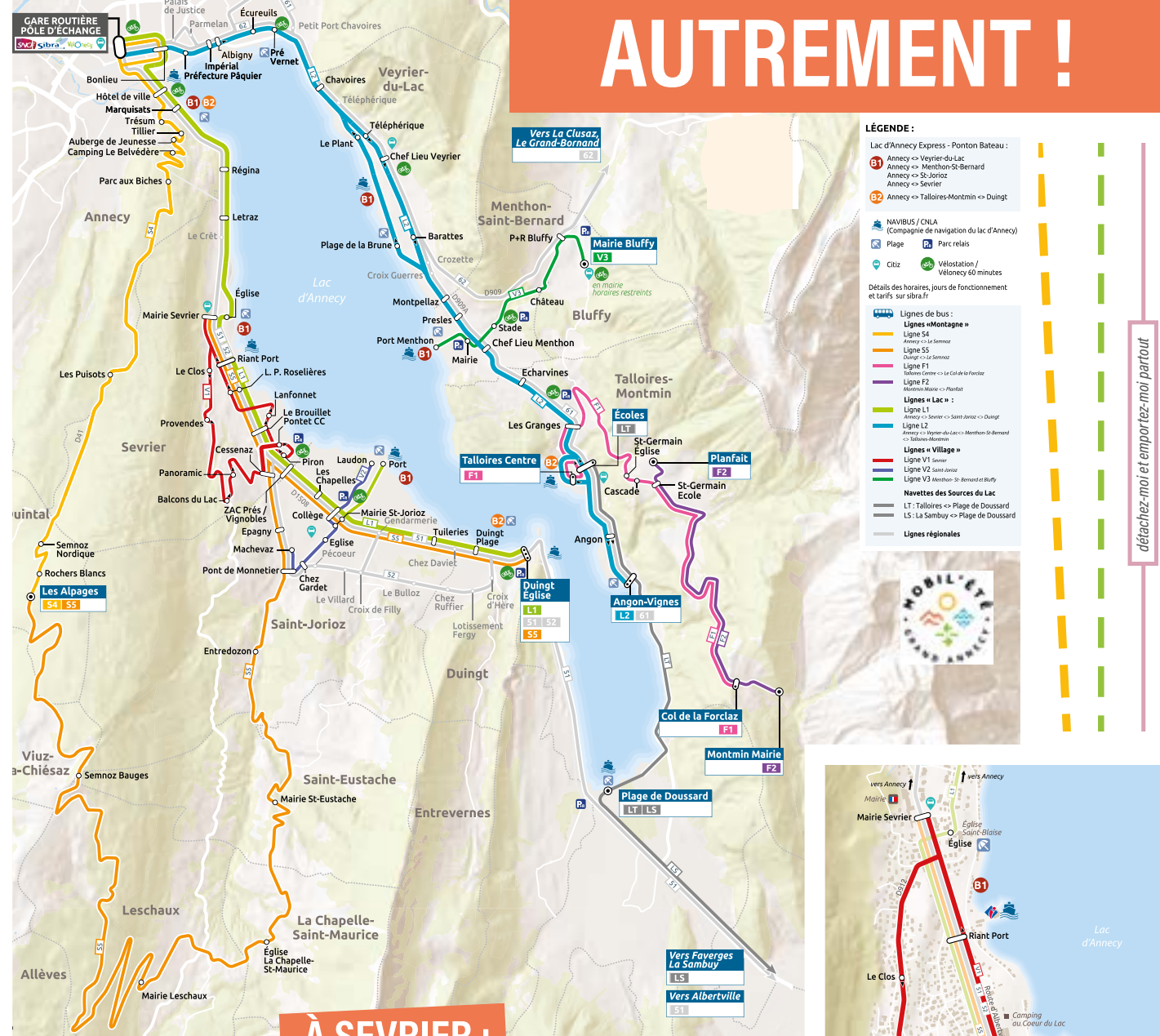
Cette initiative, basée sur un programme développé par la Fédération Française d'Aviron, alliera pratique en intérieur sur des rameurs, ainsi que sur des embarcations en extérieur.

Ces activités auront lieu 2 fois par semaine au Club d'Aviron de Sevrier, dans la salle de remise en forme ou sur le lac, dans les embarcations adaptées à tous les niveaux de pratique.

Plus d'informations :
04 50 52 51 77 (459 route des Mongets, 74320 Sevrier) ou sur www.aviron-sevrier.org

CET ÉTÉ, JE ME DÉPLACE

AUTREMENT !



À SEVRIER :

DÉPLACEZ VOUS AUTREMENT !

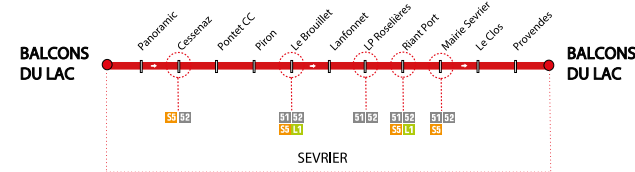
- > LIGNE VILLAGE **V1**
- > LIGNE DU LAC **L1**
- > LIGNE MONTAGNE vers le semnoz **S5**
- > BATEAU « Ligne Anancy Express » **B1**
- > LIGNES 51 ET 52 - trajets réguliers toute l'année
- > VELONECY 60 MINUTES avec une vélostation aux tennis couverts



BUS - LIGNE VILLAGE

GRATUIT

V1 SEVRIER



- 15 allers par jour de 9h30 à 18h50, soit un bus toutes les 40 minutes !
- Cette ligne est assurée par un minibus d'une capacité de 22 places arborant une signalétique très visible : vous ne pourrez pas le louper !

BALCONS DU LAC	09:30	10:10	10:50	11:30	12:10	12:50	13:30	14:10	14:50	15:30	16:10	16:50	17:30	18:10	18:50
Panoramic	09:31	10:11	10:51	11:31	12:11	12:51	13:31	14:11	14:51	15:31	16:11	16:51	17:31	18:11	18:51
Cessenaz	09:34	10:14	10:54	11:34	12:14	12:54	13:34	14:14	14:54	15:34	16:14	16:54	17:34	18:14	18:54
Pontet CC	09:37	10:17	10:57	11:37	12:17	12:57	13:37	14:17	14:57	15:37	16:17	16:57	17:37	18:17	18:57
Piron	09:38	10:18	10:58	11:38	12:18	12:58	13:38	14:18	14:58	15:38	16:18	16:58	17:38	18:18	18:58
Le Brouillet	09:40	10:20	11:00	11:40	12:20	13:00	13:40	14:20	15:00	15:40	16:20	17:00	17:40	18:20	19:00
Lanfonnet	09:40	10:20	11:00	11:40	12:20	13:00	13:40	14:20	15:00	15:40	16:20	17:00	17:40	18:20	19:00
LP Roselières	09:43	10:23	11:03	11:43	12:23	13:03	13:43	14:23	15:03	15:43	16:23	17:03	17:43	18:23	19:03
Riant Port	09:45	10:25	11:05	11:45	12:25	13:05	13:45	14:25	15:05	15:45	16:25	17:05	17:45	18:25	19:05
Mairie Sevier	09:47	10:27	11:07	11:47	12:27	13:07	13:47	14:27	15:07	15:47	16:27	17:07	17:47	18:27	19:07
Le Clos	09:50	10:30	11:10	11:50	12:30	13:10	13:50	14:30	15:10	15:50	16:30	17:10	17:50	18:30	19:10
Provendes	09:53	10:33	11:13	11:53	12:33	13:13	13:53	14:33	15:13	15:53	16:33	17:13	17:53	18:33	19:13
BALCONS DU LAC	10:00	10:40	11:20	12:00	12:40	13:20	14:00	14:40	15:20	16:00	16:40	17:20	18:00	18:40	19:20

+ Cette ligne fonctionne tout l'été du samedi 12 Juin au dimanche 5 Septembre 2021 !

- Juin et Septembre = les week-ends
- du 1^{er} Juillet au 31 Août = tous les jours (y compris les jours fériés).



Sport, Culture & Patrimoine

SEVRIER LE MAG' / JUIN 2021

www.sevrier.fr

De nouvelles activités estivales à l'Ecomusée

Du fait de la pandémie, l'Ecomusée du Lac d'Annecy est resté fermé durant de longues semaines. Pour autant, ses membres et bénévoles ne sont pas restés inactifs. Les locaux ont été repeints, certaines vitrines ont été refaites et de nouvelles activités pour l'été, destinées aux familles, ont été créées.

Dès le 7 juillet, un nouveau jeu-énigme « Lucas et les couloirs du temps » permettra aux plus grands de partir à la rencontre des personnages que Lucas a l'habitude de manipuler dans son jeu vidéo. Aspiré dans une époque qui n'est pas la sienne, il faudra résoudre des énigmes afin d'aider Lucas à retrouver le 21^e siècle.

Pour les plus petits, dès 3 ans, deux parcours ludiques seront proposés. « Le voyage de Flac, la goutte d'eau » et « Sur les traces de Ficelle, le chaton » permettront de découvrir les secrets de l'Ecomusée en s'amusant. Enfin, le parcours découverte « Au fil de l'eau », réadapté pour petits et grands, visera à mieux appréhender le lac



d'Annecy et son environnement naturel avec jeux, expériences et manipulations insolites (activités en extérieur). Avec ces nouvelles animations estivales, prétextes à l'immersion dans la vie quotidienne d'autrefois, l'Ecomusée du lac d'Annecy se veut riche de propositions à destination des familles... les mois de mai et juin restant dédiés aux groupes scolaires, dont les classes de CE1 et CE2 de l'école de Sevier.

Pour en savoir plus : ecomusee-lacannecy.com

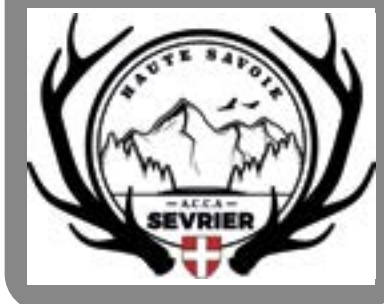


Festival folklorique annulé

La semaine folklorique, qui devait se dérouler du 11 au 16 août, ne pourra pas avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Pour cette édition 2021, le groupe italien "Pasian di Prato" de la région du Trieste devait être accueilli par l'Echo de nos montagnes. Mais les restrictions et normes sanitaires entre l'Italie et la France ont conduit les organisateurs à prendre cette décision à regret.

NOUVEAU LOGO POUR L'ACCA

L'association communale de chasse agréée de Sevier (A.C.C.A) s'offre un nouveau logo inspiré par le biotope haut savoyard : forêts, lac et montagnes



BATEAU - « LIGNE ANNECY EXPRESS »

à partir du 05/06/21, tous les week-ends de juin et septembre et tous les jours du 01/07 au 31/08/21... même les dimanches et jours fériés.

B1 ANNECY <-> SAINT-JORIOZ - ANNECY <-> VEYRIER-DU-LAC
ANNECY <-> MENTHON-ST-BERNARD - ANNECY <-> SEVRIER

PONTON	08:50	09:40	10:20	11:10	11:50	13:40	14:20	15:10	15:50	16:40	17:20	18:10
ANNECY												
SEVRIER				11:30				15:30				18:30
VEYRIER-DU-LAC	10:00					14:00				17:00		
SAINT-JORIOZ	09:15				12:15				16:15			
MENTHON-ST-BERNARD		10:45				14:45				17:45		
ANNECY	09:40	10:20	11:10	11:50	12:40	14:20	15:10	15:50	16:40	17:20	18:10	18:50

TARIFS

(Achat des tickets sur le bateau, paiement en espèces uniquement)

- > Adulte : 3€
- > Enfant 2 à 10 ans : 2€
- > Enfant -2 ans Gratuit
- > Vélo* : Gratuit
- *2 vélos maximum par bateau, sous réserve de place.

ASTUCE 2021

Les bateaux de la Compagnie de Navigation du Lac d'Annecy sont équipés pour transporter les vélos, 1€ en plus du prix du trajet. Pensez à combiner bateau et vélo !

> POUR LES FAMILLES

Pour un tour du lac plus sécurisé (en attendant la finalisation de la piste cyclable) optez pour le bateau entre Angon et Doussard et embarquez votre vélo !

+ d'infos : www.bateaux-annecy.com

Water taxi Annecy
Water taxi : Tél. +33 (0)6 28 05 74 87
Contact : info@water-taxi.fr



BUS • CAR • VÉLO • VOITURE • TRAIN • PIÉTON

- **Intermodale :** bus, car, vélo, voiture, train, piéton.
- **Calcul d'itinéraires :** allez où vous voulez !
- **Horaires des bus :** n'attendez plus !
- **Usage combiné :** voiture + parcs relais gratuits et parkings
- **Accessibilité :** pour chaque ligne, chaque arrêt et lecture à voix haute des prochains bus.
- **Parking :** trouvez les places disponibles en temps réel !
- **Géolocalisation :** vous êtes + mobiles !

APPLI SIBRA



A vos agendas

STAGES ÉTÉ MULTI-ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

du 12 juillet au 27 août.

Inscriptions auprès du Cercle de Voile à la base nautique de Sevier sur <https://stages.cvsevier.fr>

EXPOSITIONS AU PRIEURÉ

28 juin au 4 juillet - 4 au 10 juillet - 29 novembre au 5 décembre

Lez'Arts du Bout du Lac (peinture)

25 au 31 octobre

Muriel Sornay (photographie)

15 au 28 novembre

Gilles Maury (peinture)

PLAGE MUNICIPALE

13 juillet

18h - Concert de l'Harmonie de Sevier

19h30 - Matches de catch

22h - Feux d'artifice

JARDINS DU PRIEURÉ

3 au 4 juillet

Sevier en Musique, concerts

- Samedi 3 à 18h : Voyage au cœur du piano (mini-conférence)

- Samedi 3 à 19h : concert Classique en Jazz du Trio Pascal Wintz

- Dimanche 4 à 18h30 : concert classique du pianiste Jonathan Randel

- Dimanche 4 à 19h15 : Piano et Poésie Des Mots des Notes

8 août

Sevier Animation présente « Ils vous thérapeutent » de Fabrice Combet (théâtre) (Complexe d'Animation si mauvais temps)

21 août

Sevier Animation présente « Les souffleurs aux gradins » (théâtre d'improvisation) (Complexe d'Animation si mauvais temps)

8 août

Sevier Animation présente « Les souffleurs aux gradins » (théâtre d'improvisation) (Complexe d'Animation si mauvais temps)

21 août

Sevier Animation présente « Les souffleurs aux gradins » (théâtre d'improvisation) (Complexe d'Animation si mauvais temps)

21 août

Sevier Animation présente « Les souffleurs aux gradins » (théâtre d'improvisation) (Complexe d'Animation si mauvais temps)

21 août

Sevier Animation présente « Les souffleurs aux gradins » (théâtre d'improvisation) (Complexe d'Animation si mauvais temps)



Une belle Espérance

La belle en question est une barque en bois à voiles latines dénommée ESPERANCE III. Il s'agit d'une reconstitution à l'identique de l'Espérance II qui a navigué sur le lac d'Annecy de 1911 à 1930 et qui transportait des raisins, du fourrage, du bois, ainsi que de la pierre de carrière.

Née de la volonté de passionnés souhaitant marier histoire, patrimoine et territoire, dont Jacques Rey, ancien maire de Sevrier, ce projet a su fédérer les acteurs du monde institutionnel et économique du bassin annécien. En effet, d'un montant total de 1,5 million d'euros, le projet a été financé à hauteur d'1 million d'euros par des fonds publics.

L'histoire a d'abord démarré par de minutieuses études, car il ne reste aucun plan de ce type d'embarcation construite auparavant de manière empirique. Puis, il a fallu constituer une équipe d'architectes et charpentiers maritimes venus de différents coins de France (Bretagne, Sud-Ouest, Méditerranée) avant que le chantier ne démarre sur le site des Forges de Cran-Gevrier.

Construite en bois d'essence locale et prévue pour être mise à l'eau cet été, l'ESPERANCE III passera quelques mois en cale de Sevrier pour achever sa construction avec notamment la pose des mâts.

Le bateau est destiné à être un outil pédagogique pour petits et grands permettant d'appréhender l'histoire du lac, ses moyens de navigation et de transport, de même que l'importance des milieux aquatiques. L'ESPERANCE III vient s'ajouter aux 6 autres barques latines à voiles qui naviguent sur le lac Léman. ●



Caractéristiques techniques

- Longueur :** Près de 18 mètres avec le gouvernail
- Surface totale de voile :** 112 m²
- Poids à vide (lest compris) :** 22 tonnes
- Capacité de charge :** 20 tonnes
- Propulsion :** Voiles (moteur électrique auxiliaire de 80 kW, vitesse : 5 à 7 nœuds)
- Equipage :** 4 à 5 personnes
- Nombre de passagers :** 25 (hors équipage)



Consultez l'actualité de la Commune de Sevrier

Sur son site internet et ses réseaux sociaux

www.sevrier.fr



@Sevrier74



Aménagement de la cour d'école Henri Gour

La commune de Sevrier investit pour aménager la cour de l'école élémentaire et créer ainsi des espaces conviviaux afin de permettre aux élèves de bénéficier d'espaces de partage et de jeux.

La végétalisation de la cour a débuté en avril par la plantation de **6 arbres : 2 érables champêtre, 2 érables plane et 2 tilleuls**. Ces arbres grandiront bientôt pour offrir aux élèves, assis sur de nouveaux bancs colorés, des coins d'ombre et de fraîcheur agréables lorsqu'il fait chaud. L'ajout de végétaux s'est poursuivi avec la **plantation d'une haie**. Elle permet de créer une séparation entre la cour et la route départementale afin de protéger l'intimité des moments de jeux des enfants. **Le patio, démonté**, donne à la cour plus de profondeur et l'impression de plus d'espace. **Trois zones sportives**

et ludiques, correspondant à trois niveaux d'activité (faible, moyenne et forte) seront peintes au sol cet été et attendront les enfants à la rentrée de septembre. ●



Un second cuisinier au restaurant scolaire

Le restaurant scolaire voit progressivement sa fréquentation augmenter depuis plusieurs années. Frédéric Bernasconi, le cuisinier, préparait 160 repas par jour à son arrivée en 2000. 20 ans plus tard, ce sont 260 repas quotidiens en moyenne qui sont cuisinés et servis aux enfants de l'école.

Il est donc apparu important de renforcer le service restauration scolaire avec l'arrivée d'un **second cuisinier** dès le début de l'année 2021. **Antoine Vantorhoudt** a pris ses fonctions en février. Son arrivée donne un souffle nouveau au service et ouvre des perspectives intéressantes dans la façon d'envisager la restauration scolaire. Un cuisinier supplémentaire permet également **plus de préparations sur place**. Depuis ce printemps, les deux toques blanches envisagent de cuisiner autrement en associant les enfants à leurs expériences. Une fois par mois,

ils pratiquent des « **tests culinaires** », auxquels s'essaient les enfants par petits groupes et à tour de rôle. Les apprentis-goûteurs notent ensuite leurs remarques sur des fiches qui permettent à Frédéric et Antoine de **progressivement faire évoluer leur cuisine** vers des recettes équilibrées plus originales, qui plairont toutefois aux enfants.

Merci à eux pour cette initiative participative. C'est aussi l'occasion de saluer le travail accompli par Frédéric pendant toutes ces années et de souhaiter un avenir heureux à ce nouveau tandem. ●





Une intermodalité souhaitée plus apaisée autour de l'école

Dans le cadre de l'aménagement global du centre de la commune, les élus ont jugé nécessaire de repenser la circulation autour du groupe scolaire avec une vision « intermodale ».



L'idée est de repenser l'ensemble des modes de circulation utilisés ou utilisables par les usagers, afin d'assurer sérénité et sécurité à chacun autour de l'école Henri Gour au moment des « entrées/sorties ».

Piétons

L'usage du passage souterrain par les piétons s'inclut pleinement dans cette vision, d'autant que sa rénovation s'est poursuivie cette année pour le rendre plus agréable, de manière à inciter les familles à l'utiliser. Ainsi, il sera habillé d'expositions régulières pouvant intéresser petits et grands. Emprunter

le passage souterrain est la façon la plus sécurisée de traverser la route départementale 1508.

Voitures

Aujourd'hui, le stationnement des véhicules est possible en face de la mairie, mais tout n'est pas encore achevé. Le stationnement sur le parking de la Liaz devrait être terminé dans l'été et permettre à tous de trouver une place à proximité de l'école. La liaison pourra alors se faire par le passage à travers la résidence « Beau Séjour ».

Ce nouveau parking apportera une certaine sérénité : il est plus spacieux que celui situé en proximité immédiate de l'école qui n'est pas pourvu du nombre de places suffisantes et qui est traversé par un flux piéton trop important.

Vélos

Les familles cyclistes vont pouvoir disposer de plus de stationnements vélos, avec pas moins de 58 nouvelles places qui seront créées et réparties

entre la mairie et le Complexe d'Animation. Celles-ci s'ajoutent aux 14 places existantes, afin de permettre une offre de stationnement pour plus de 70 vélos autour de l'école.

Autant de nouvelles mesures et de nouvelles actions qui vont, idéalement, permettre de laisser la place à des comportements nouveaux en matière de déplacements autour de l'école. D'autres réflexions et études sont en cours, pour aller plus loin sur le sujet, portant notamment sur les accès à l'école, les traversées de la RD1508 par les cycles et les aménagements de la vitesse dans le centre de la commune. ●

UNE VISITE SURPRISE

Madame Loison, ancienne directrice de l'école élémentaire, à l'aube de ses 99 ans, est venue revoir l'institution qu'elle a administrée de 1975 à 1981.

Ce fut, un moment agréable au cours duquel elle a pu retrouver deux de ses anciens élèves : le Maire, Bruno Lyonnaz et Michel Métral, conseiller délégué.

Ces brèves mais belles retrouvailles ont été rendues possibles grâce aux enfants de Madame Loison.



Le potager : grand projet d'été des Copains de la MAM

Dans le jardin des Copains d'abord, une grande jardinière en bois a été installée à hauteur des enfants afin qu'ils puissent procéder petit à petit à sa floraison : d'abord travailler la terre, ensuite planter les graines, puis effectuer l'arrosage, le tout accompagné de la réalisation d'un petit compost.

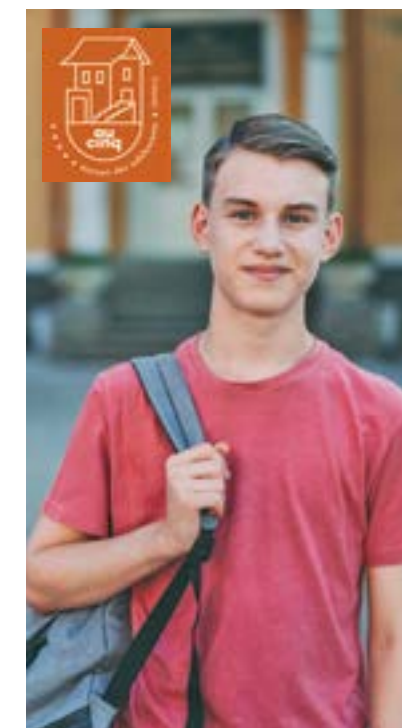
À travers cette expérience, la MAM souhaite transmettre aux enfants deux valeurs qui font partie de son projet éducatif :

- **Etre acteurs de l'action** grâce au contact avec la terre qui donne l'opportunité de se salir les mains, tout en respectant le développement de chacun,
- **Faire l'expérience du temps**, car les belles et bonnes choses se réalisent à petits pas.

Avant les grandes vacances et pour accueillir les beaux jours, un temps de retrouvailles en nature sera organisé avec les familles et les enfants. La MAM regrette que ses espaces de vie soient inaccessibles aux parents depuis plus d'un an. Ce moment à l'air libre, en compagnie de Franck le musicien, sera l'occasion de se retrouver et de partager l'esprit familial qui caractérise la Maison des Assistantes Maternelles. ●



Une Maison des adolescents à Annecy



Profondément marquée par la crise sanitaire, la jeunesse confinée a souffert. Isolement, mal-être, usage accru des écrans, désespoir, sommeil perturbé, incompréhension, angoisse... l'épidémie de Covid-19 a amplifié tous les troubles de l'adolescence.

Qu'est-ce que c'est ?

La Maison des adolescents est un lieu qui accueille les jeunes et leur famille, ayant le besoin de partager leurs questionnements autour de l'adolescence. Cet accueil est **sans rendez-vous, gratuit, confidentiel, sans autorisation parentale pour les mineurs et anonyme si on le souhaite.**

Pour qui ?

Les jeunes, entre 11 et 21 ans, sont invités à venir poser des questions, parler de leurs doutes, recueillir des informations. On peut venir seul ou accompagné. Les parents, grands-parents, beaux-parents, inquiets pour leurs adolescents, sont accueillis

au même titre que les adolescents. La Maison des adolescents répond au besoin d'information et d'accompagnement de tous les membres de la famille.

Qui accueille ?

Une équipe pluridisciplinaire reçoit jeunes et parents. Educatrice, infirmier, pédopsychiatre, chargée de documentation et de prévention, conseillère familiale, gynécologue, sage-femme, assistante sociale... prendront le temps qui est nécessaire pour comprendre et trouver des pistes de solutions avec les adolescents ou leurs familles.

Où et quand ?

La Maison est située au 5 avenue de la République à Cran-Gevrier (74960 Annecy) et accueille sans rendez-vous les lundi, mercredi et jeudi de 12h00 à 18h00 et le vendredi de 12h00 à 17h00 (04 56 49 73 55). ●

Plus d'infos
www.maisondesadolescents-annecy.fr

Consultez l'actualité de la Commune de Sevrier

Sur son site internet et ses réseaux sociaux
www.sevrier.fr
f i t
@Sevrier74



Cet article est pour toi



POURQUOI RÉDUIRE ET TRIER NOS DECHETS ?

Les enjeux environnementaux sont tous les défis que nous devons relever pour préserver la planète et te permettre d'y vivre heureux.

Parmi tous ces défis, il en est un que tu peux relever en famille.

Pourquoi réduire ?

Moins jeter de déchets permet d'**économiser les matières premières épuisables et précieuses, limiter les impacts sur l'environnement et sur le climat.** Cela permet également à la collectivité dans laquelle tu résides de **moins avoir recours à l'incinération ou au stockage de déchets**, et de réduire ainsi les coûts liés à leur gestion (collecte, acheminement par camion, recyclage, élimination).

Comment réduire ?

Tu peux acheter des produits qui ont **moins ou pas d'emballage** et des produits qui sont **réutilisables**. Tu peux **réduire ta consommation** de papier et mettre les épluchures de cuisine dans un **compost** si tu as un jardin. Si un objet est cassé, il peut être **réparé**. Si l'objet est neuf, il faut bien lire la notice d'utilisation pour **prolonger sa durée d'utilisation** et ne pas avoir à le remplacer rapidement. Lorsque tu donnes un coup de main pour le ménage à la maison, **il ne faut pas gaspiller** les produits d'entretien. Les occasions ne manquent pas de réduire les déchets. Ceux qui subsistent pourront être triés.

“POUR ÊTRE MALIN DANS SA TÊTE ET CITOYEN DANS SES BASKETS !”



Les déchets que nous produisons tous polluent la planète, il nous faut donc les réduire et trier ceux qui restent.

Pourquoi trier ?

Trier les déchets, c'est séparer les déchets selon leur nature pour ensuite les recycler, c'est-à-dire **les transformer en de nouveaux objets** et réduire au maximum la quantité de ce que l'on appelle les déchets résiduels : ceux que l'on doit brûler. **Le tri des déchets et le recyclage permettent d'économiser les ressources naturelles.** Au lieu d'extraire de nouvelles ressources de la terre (bois, sable, pétrole...), on utilise la matière des déchets pour produire de nouveaux objets. Le recyclage du verre permet de moins utiliser de sable. Le recyclage des journaux préserve les arbres, celui des emballages en plastique permet d'économiser le pétrole. ●

Il s'agit de lutter contre toutes les pollutions, le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources énergétiques et des ressources en eau, la disparition des espèces animales et végétales...

Mets les épluchures de cuisine dans un compost si tu as un jardin.



Comment trier ?

Chaque déchet est différent. S'il est bien trié, il sera bien recyclé.

Les bouteilles en plastique, les emballages métalliques, les briques alimentaires et les cartonnettes vont dans le conteneur jaune.



Tous les papiers vont dans le conteneur bleu.



Les bouteilles, les pots et les bocaux en verre vont dans le conteneur vert.



Le reste (sac plastique, pot de yaourt, vaisselle cassée...) doit être mis en sac et déposé dans la poubelle ou le conteneur de déchets non recyclables qui sera vidé par le camion benne à ordures.



Alors, à la maison comme en vacances, adopte le bon geste !



Si un objet est cassé, il peut être réparé



Bienvenue a bord du bus du CIAS

Pour être toujours plus proche de nos seniors et de leurs familles, le bus du CIAS (centre intercommunal d'action sociale) va à la rencontre des habitants du territoire du Grand Annecy avec une double mission : faire de la prévention santé pour les personnes de plus de 60 ans et renseigner leurs proches sur les services mis en place par l'Agglomération.

Service de proximité dépendant du pôle Bien vieillir à domicile, le bus a fait une première halte au marché de Sevrier le 3 mars dernier pour une animation prévention santé et gestes barrière. Il est ensuite revenu le 17 mai pour des consultations gratuites et approfondies avec une infirmière et une psychologue. Installés dans les locaux de la Villa du Prieuré, durant près de deux heures, nos seniors ont pu bénéficier d'un bilan personnalisé : nutrition, sommeil, mémoire, évalua-

tion des troubles de l'équilibre, point sur les vaccinations, dépistage de risques cardio-vasculaires...

Le 6 octobre prochain, le bus du CIAS fera de nouveau halte au marché de Sevrier.

Le pôle Bien vieillir à domicile et la commune de Sevrier préparent également un cycle de conférences à l'intention des plus de 60 ans qui se tiendra à la Villa du Prieuré. Plus d'informations à venir sur nos supports de communication... ●



REGROUPEMENTS DE PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ AU CENTRE BOURG

L'ensemble immobilier « La Liaz » est achevé depuis peu et abrite dans un de ses bâtiments le **GROUP PRO SANTE** et l'**ESPACE SEMNOZ** qui concentrent des activités médicales, paramédicales et pratiques non conventionnelles.

Le **GROUP PRO SANTE** abrite un médecin généraliste (Dr Pricaz), deux kinésithérapeutes (Mme Lasson et M. Debuc), quatre infirmières réparties sur deux cabinets (d'une part Mme Chamosset et Mme Francisco et d'autre part Mme Langlois et Mme Millet Charvin). La majorité d'entre eux était déjà installée sur notre commune.

L'**ESPACE SEMNOZ** accueille, quant à lui, un coach sportif (M. Gour), une kinésologue (Mme Grillet), une orthophoniste (Mme Précausta) et une pédicure-podologue (Mme Broux).



UNE NOUVELLE OFFRE BEAUTÉ

Après 12 ans d'expérience au sein de grandes marques de maquillage, **Kristelle, maquilleuse professionnelle et prothésiste ongulaire**, également formée aux rehaussements et extensions de cils, crée « Oh My Gold - Beauty by Kris » ●

Réservations : 06 45 59 76 18, omg.beautybykris@gmail.com ou en ligne sur www.omg-beautybykris.com



Bienvenue à la terrasse de La Piste Verte

Félix et Anthemis se sont associés avec des artisans locaux pour proposer des produits régionaux de qualité : planches, gourmandises, boissons... Ils vous attendent avec impatience dans leur petit coin de paradis, au bord de la piste cyclable et à deux pas du lac ! ●

Plus d'informations
211 route des pontets / 06 95 45 63 86
Ouvert tous les jours de 11h à 21h et accessible également par la Voie Verte.

TUINA : UN MASSAGE POUR GARDER LA FORME TOUTE L'ANNÉE

Relâcher les tensions et agir au niveau musculaire, émotionnel ou encore circulatoire : c'est la promesse faite par la **technique de massage chinois TUINA**. Spécialité de la médecine traditionnelle chinoise depuis des millénaires, le massage TUINA se base sur un bilan énergétique préalable afin d'adopter la technique la plus appropriée aux besoins du patient (acupression, moxibustion, ventouses). Ce soin agit contre les petits maux du quotidien (mal de tête, mal de dos, fatigue, insomnie, problèmes gynécologiques, surmenage, tensions musculaires, ...), redonne de l'énergie et renforce le système immunitaire. ●

Pour prendre rendez-vous : Séverine LAMOINE, 07 81 74 30 03 (Pôle Santé Sevrier) – Séance d'1h (tarif spécial en septembre)

VIVAL : TRAVAUX D'EMBELLEMENT

Pose de nouveaux sol et plafond, installation d'un système de climatisation, réorganisation des rayons, nouvelle installation électrique... après des travaux de réfection en mars dernier, le magasin de proximité a rouvert. Nicolas Méot et son équipe ont le plaisir d'accueillir de nouveau leurs clients les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 20h et les mercredis et dimanches de 8h30 à 13h et de 17h à 20h. ●

Plus d'informations
04 50 52 46 19





FINANCES COMMUNALES

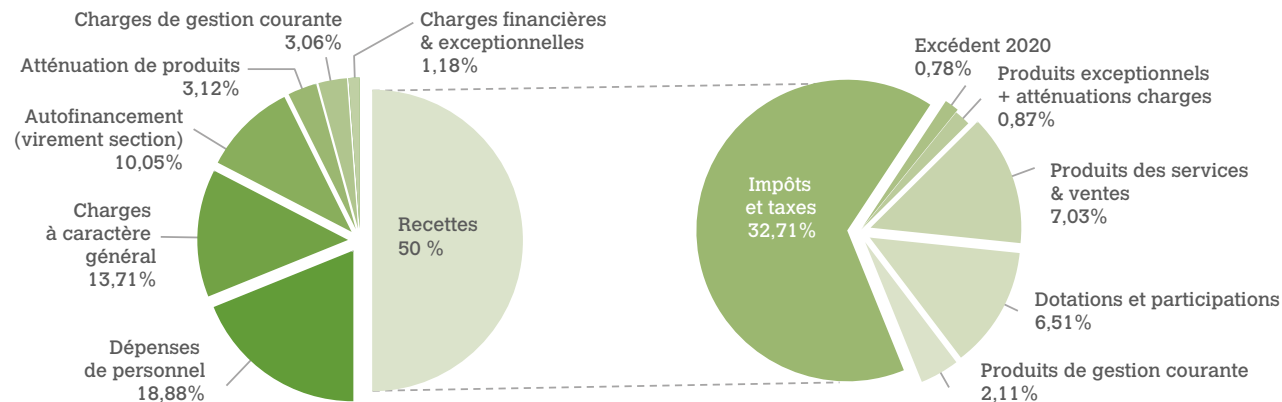
2021 : maintenir le cap malgré le contexte sanitaire

Suite aux dépenses et manques de recettes liés à la crise sanitaire, la commune de Sevrier a vu le volume de son budget 2021 amputé de 3 %. Pour autant, le plan de mandat a été maintenu sans recours à l'emprunt, améliorant le niveau d'endettement de la collectivité.

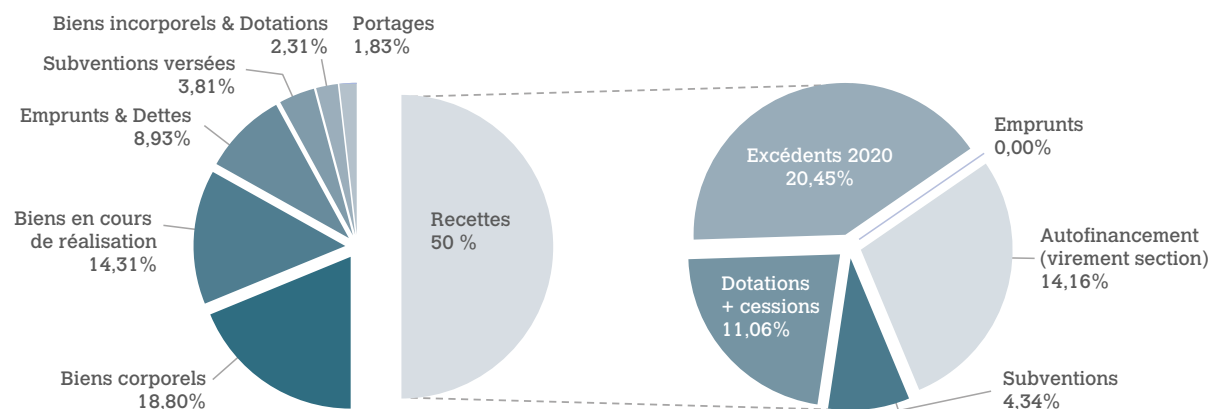
Les principaux investissements concernent cette année l'agrandissement de la plage et le réaménagement de son parking, l'aménagement de la cour de l'école primaire Henri Gour, la poursuite des travaux au Centre Bourg,

et la réalisation d'installations en faveur de la mobilité douce et écoresponsable. La commune, au travers de soutiens financiers, matériels et humains, a également tenu à réaffirmer son soutien aux associations en maintenant les actions en leur faveur.

BP 2021 - FONCTIONNEMENT EQUILIBRE - 6 447 267 €



BP 2021 - INVESTISSEMENT EQUILIBRE - 4 577 048,76 €



Fiscalité directe locale

L'année 2021 marque le point de départ de la seconde partie de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Les Sevriolains devraient bénéficier d'une réduction, si ce n'est d'une disparition de cet impôt en 2021 (attention : la contribution audiovisuelle est maintenue par l'Etat).

Chaque année, la commune souffre des diminutions des dotations de l'Etat

et subit donc une réduction de ses marges de manœuvre. Deux décisions permettront cependant de réduire ces pertes de ressources :

• **Taxe foncière** : La commune récupère en 2021 la fraction départementale de cette taxe pour compenser la suppression de la taxe d'habitation. Les investissements projetés cette année nécessitent une augmentation de cet

impôt, gelé depuis 2017, de l'ordre de 1 % (hausse effective en 2021).

• **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires** : le choix a été fait de majorer la contribution des logements entrant dans ce champ d'application à hauteur de 60 % de la part communale (hausse effective en 2022).



**VOUS TRAVAILLEZ DANS LE CANTON DE GENÈVE ET VOUS HABITEZ À SEVRIER ?
DÉCLAREZ-VOUS EN MAIRIE !**

Sans aucune incidence sur votre fiscalité, cette démarche permet à la commune de percevoir un reversement de vos impôts et taxes payés en Suisse en échange de votre déclaration. Près de 200 000 € permettent chaque année à Sevrier d'investir pour un meilleur fonctionnement des services publics.

Documents à prévoir lors de la déclaration en mairie :

- Pour les ressortissants français et européens : permis « G »,
 - Pour les binationaux ou ressortissants suisses : pièce d'identité, coordonnées de l'employeur et attestation de domicile.
- (Possibilité d'envoyer ces documents à mairie@sevrier.fr en précisant « Déclaration frontaliers »)

Merci à nos co-financeurs publics !

La réalisation de projets dans la commune ne saurait être possible sans le soutien de financeurs publics partenaires. Les participations publiques peuvent aller jusque 80 % des sommes allouées au projet. La commune de Sevrier a ainsi bénéficié des subventions suivantes :

- **L'Etat (Préfecture de Haute-Savoie)** a participé aux travaux entrepris sur le groupe scolaire Henri Gour, sur le réaménagement du nouveau local de la police municipale et sur l'agrandissement de la plage. A ce jour, environ 130 000 € de subventions ont été notifiés pour la réalisation de ces projets.
- **Le Département de la Haute-Savoie** et son service des solidarités territoriales

est intervenu dans le financement des aménagements du Centre Bourg et la sécurisation des voiries et cheminements avec environ 112 000 € attribués.

• **La Région Auvergne Rhône-Alpes** a notifié plus de 140 000 € d'aides pour la réalisation des travaux pour l'agrandissement de la plage et les travaux d'installation de la police municipale. D'autres subventions sont attendues.

• **L'agglomération du Grand Anney**, partenaire important dans la transition écologique et le développement de la mobilité de nouvelle génération, participe également par ses actions et son soutien aux études et la mise à disposition de matériel.





Les fleurs de la Ferme de Chosal

La Ferme horticole de Chosal est l'un des deux fournisseurs en végétaux auprès desquels la commune de Sevrier s'approvisionne.



La Ferme est un ESAT (établissement et service d'aide par le travail) accueillant 63 salariés. Il est géré par une association créée en 1955 (AAPEI EPANOUE) reconnue à but exclusif d'assistance et de bienfaisance au service des personnes handicapées et de leurs familles.

L'établissement s'est donné pour mission de favoriser l'emploi des personnes handicapées par la reconnaissance et la valorisation de leur potentiel, ainsi que de leurs ressources. Cette mission est réalisée dans un environnement de travail de qualité pour le personnel salarié de l'établissement, de même que pour l'ensemble des parties prenantes dont les clients, les entreprises et les collectivités locales. La Ferme de Chosal

conjugue donc social, économique et environnemental dans l'intérêt du plus grand nombre. C'est à ce titre, et depuis de très nombreuses années, que la commune de Sevrier se fournit en végétaux auprès de cet établissement. ●



UNE NOUVELLE DIRECTRICE À LA TÊTE DES SERVICES DE LA COMMUNE

La commune de Sevrier accueille depuis la mi-mars de cette année une nouvelle directrice des services. Madame Violette Carbonero a été auparavant DGS de la commune d'Archamps.

À la tête de 55 agents, Madame Carbonero entend poursuivre la réorganisation des services de la mairie afin de répondre au mieux aux missions de service public dévolues à la collectivité, aux attentes des administrés et mettre en œuvre le programme de l'équipe municipale élue en 2020.

Les sanctions face aux déchets et autres incivilités fréquentes

Il n'est malheureusement pas rare de voir sur les bords des routes, des fossés ou sur les trottoirs d'innombrables débris : mégots, mouchoirs, masques, emballages...

Ces dépôts d'ordures sur la voie publique, polluants et incommodes, sont sanctionnés par des amendes :

- L'abandon ou le jet de déchet(s) sur la voie publique est puni d'une amende de 68€ à 450€ ;
- Le dépôt sauvage d'ordures à l'aide d'un véhicule est soumis à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€ et peut occasionner la confiscation du véhicule ;

- Laisser les bacs poubelle sur le trottoir en permanence engendre une amende entre 68€ et 750€ ;

- Réaliser des tags ou graffitis est sanctionné d'une amende de 3 750€ et peut s'accompagner d'une peine de travaux d'intérêt général ;

« J'AIME MA VILLE, JE LA RESPECTE »

Conservez vos débris dans votre poche, votre sac ou votre main et jetez-les ensuite dans une poubelle.

- Ne pas ramasser les déjections canines de ses animaux est puni d'une amende de 38€ ;
- La dégradation du mobilier urbain peut entraîner une amende jusqu'à 30 000€ et est passible de 2 ans de prison. ●



CHARVIN
ENTREPRISES

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
77 Route des Marais 74410 ST JORIOZ
Tél. 04 50 68 55 45 - Fax : 04 50 68 96 49 charvin.entreprises@charvin.fr

RPB BÉTON PRÊT À L'EMPLOI 

Livraison - Pompage - Chape liquide
77 Route des Marais 74410 SAINT-JORIOZ
Tél. 04 50 68 57 86 - Fax : 04 50 68 96 49 commercial-rpb@charvin.fr

FROMAGES DE SAVOIE
Tommes & Beaufort

Produits régionaux

Vente de Beaufort, tommes, fromages et vins de Savoie, charcuterie, viande du Beaufortain, confitures...



 55, chemin de la Scierie | ZA les Fontanettes
74320 Sevrier | Tél : 04 50 01 88 59

VOUS CONSTRUISEZ OU RENOVEZ ?

 **RAPIDE**
PAS DE POUSSIERE

DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR EN TOILE TENDUE !

Anancy PUBLIDÉCOUP
CONCEPTION - PRODUCTION - MONTAGE

 **PUBLIDÉCOUP**
www.publidécoup.com

biocoop LA BIO NOUS RASSEMBLE



biocoop LA BIO NOUS RASSEMBLE

Biocoop, réseau d'acteurs militants et engagés, participe au développement d'une agriculture biologique garantie sans OGM, en privilégiant les producteurs et transformateurs locaux. Toute notre équipe est à votre disposition pour répondre à vos interrogations en matière d'alimentation biologique.

4550 Route d'Albertville - Parc d'activités les Grands Vignobles - Sevrier
Tél. : 04 50 66 41 28 - www.biocoopdulac.com

DES CHAMPS PAYSAGE
CRÉATION - ENTRETIEN - ESPACES VERTS



Création • Entretien
Espaces verts
Terrasses pierre/bois
Maçonnerie décorative
Clôtures • Bassins
Portails

Tél. : 04 50 11 72 41 - 06 03 29 68 12
74320 Sevrier
www.deschamps-paysages.fr

Restaurant Lounge

 **le poisson rouge**



20 Promenade des Seines 74320 Sevrier - 04 50 52 40 48

TRAITEUR DU LAC
BOUCHERIE - CHARCUTERIE



TRAITEUR - BOUCHERIE - CHARCUTERIE
PRODUITS FAITS MAISON
VIANDE DE QUALITÉ

40 ROUTE DES PONTETS - 74320 SEVRIER
TÉL. 04 50 64 92 09 - 06 25 24 34 99
À CÔTÉ DE CARREFOUR MARKET

Les numéros utiles

SEVRIER

MAIRIE DE SEVRIER

2000 route d'Albertville
74320 SEVRIER

04 50 19 01 10
mairie@sevrier.fr
www.sevrier.fr

Services Techniques et Urbanisme

04 50 19 07 87

Police Municipale

04 50 19 01 22

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Permanences Urbanisme : mardi et jeudi matin, mercredi après-midi

URGENCES

15 SAMU

17 POLICE SECOURS

18 POMPIERS

112 APPEL

D'URGENCE EUROPEEN

114 Numéro

d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes (uniquement par SMS ou FAX)

115 SANS ABRI

119 ENFANCE

MALTRAITEE

116 000 ENFANTS

DISPARUS

GENDARMERIE

DE SAINT-JORIOZ

04 50 68 52 83

SANTÉ

SOS MEDECINS 74

Maison médicale de garde
08 26 30 74 74

CENTRE ANTIPOISON

04 72 11 69 11

MÉDECINS

GÉNÉRALISTES

D' Pricaz Floriane

2268 route d'Albertville

CHATILLON Patricia

MARTIN Jean-Jacques

41 place de la Mairie

04 50 52 44 88

DENTISTE

HALIMI Christiane

3660 route d'Albertville

04 50 52 63 14

DERMATOLOGUE

LASER

RICHARD Christine

3660 route d'Albertville,

04 50 45 52 38

DIÉTÉTICIENNE -

NUTRITIONNISTE

MUGNIER Pauline

3660 route d'Albertville

06 72 48 89 91

INFIRMIERS

AIDE SOIGNANTE

ABADIE Aurore

À domicile

06 38 64 58 32

Corinne

MILLET-CHARVIN

Anne LANGLOIS

07 71 76 81 91

sevrierinfirmiere@gmail.com

CABINET

CHAUFFARD Christine

PIETRASIK Elodie

51 place de la Mairie

04 50 52 63 69

CARTON Isabelle

74 impasse des Daudes

04 50 52 49 52

PRATICIEN

EN KINÉSIOLOGIE

Donatella GRILLET

28 place de la Mairie

06 84 16 48 24

KINÉSITHÉRAPEUTES

DEBUC Adrien

730 route des Avollions

09 52 43 45 29

PERROT Karine

Route du col de Leschaux

Tél. fax 04 50 52 44 94

09 77 75 45 14

TAUZIES Antoine,

ALLMENDINGER Jonas

3660 route d'Albertville

04 50 52 69 93

KINÉSITHÉRAPEUTES

SOINS À DOMICILE

(UNIQUEMENT)

NOWAK Sophie

06 99 44 61 18

MÉDECINE CHINOISE

A.L.P.E.S

3660 route d'Albertville

04 50 02 83 69

ou 06 84 18 46 85

SAPPEI Dounia

247, route Epagny

06 70 47 56 53

NATUROPATHE

CHARLES Emmanuelle

3660 route d'Albertville

06 85 23 12 91

OSTÉOPATHES

MARCHAT RICHARD

Marion

3660 route d'Albertville

04 50 60 24 89

POUSSARD Sylvain

710 ancienne route

d'Annecy

06 75 21 17 40

VAUTHIER

MOURACAS Marion

3660 route d'Albertville

06 84 75 28 62

ou tél/fax 04 50 66 70 31

OPHTALMOLOGUE

GOURLOT Noëlle

3660 route d'Albertville

04 50 63 18 77

PHARMACIES

Pharmacie

des Allobroges

35 place de la Mairie

04 50 52 43 40

Parapharmacie bio

TALYS

3660 route d'Albertville

04 50 19 05 87

PODOLOGUE -

PÉDICURE

CLERC-PITHON

Quentin

3660 route d'Albertville

04 50 05 34 54

ou 06 75 34 71 17

PSYCHOLOGUES -

PRATICIENS EN

PSYCHOTHÉRAPIE

CLERC Marie-Alice

3660 route d'Albertville

06 63 53 88 59

CELI Sandy,

CRPP "La villa Rose"

638 route d'Albertville

07 83 14 64 09

ROUSSEAU Nassera

Les grands Vignobles

4550 route d'Albertville

04 50 19 99 07

HÔPITAL, CLINIQUE

Centre Hospitalier

Annecy-Genevois

(CHANGE) encore

parfois fléché "CHRA"

1 avenue de l'Hôpital

74370 Metz-Tessy

04 50 63 63 63

Annecy Clinique

Générale

4 chemin de la Tour

la Reine

74000 Annecy

0 826 88 88 88

Clinique d'Argonay

685 route de Menthonnex

74370 Argonay

0 826 30 74 00

ASSOCIATIONS

ADMR Rive Gauche

du Lac (Association de

Services à la Personne)

2268 route d'Albertville

74320 Sevrier

04 50 19 08 67

SAUV 74 (Service

Auxiliaires de Vie)

23 rue Louis Chaumontel

74000 Annecy

04 50 67 66 63

ÉTABLISSEMENTS

SCOLAIRES &

PÉRISCOLAIRES

Crèche halte-garderie

"Pic et Plume"

04 50 52 41 65

Maison d'Assistants

Maternelles "les

Copains d'abord"

23 allée des Ecombes

04 80 97 26 89

École Montessori

06 60 54 71 00

ÉCOLE HENRI GOUR

École élémentaire

04 50 19 01 26

École maternelle

04 50 19 01 27

Garderie périscolaire

élémentaire

04 50 52 68 23

Garderie périscolaire

maternelle

04 50 19 01 27

COLLÈGE JEAN

MONNET

99 route du Laudon,

74410 Saint-Jorioz

04 50 68 53 33,

fax 04 50 68 99 48

ISETA (Institut

des Sciences de

l'Environnement &

Territoires d'Annecy)

Site de Sevrier

04 50 46 26 61

SERVICES

PUBLICS

Pôle Emploi 3949

Allô service public

(la 1^{re} réponse

à vos questions

administratives)

3939

Caisse Primaire

d'Assurance Maladie

3646

Centre des Impôts

de Seynod

04 50 69 81 20

Grand Annecy

04 50 63 48 48

La Poste 3631

Office de Tourisme

du Lac d'Annecy

04 50 45 00 33

Service de l'Eau

(urgence)

En journée

04 50 33 89 39

À partir de 17h

04 50 33 89 89

Trésorerie de Seynod

04 50 69 39 69

TAXIS (SEVRIER)

Sevrier Taxis

06 62 43 74 74

ou 06 82 96 79 03

Pech
-POMPES FUNEBRES
Marbrerie · Prévoyance
Entretien sépulture · Articles funéraires

À l'écoute
des familles

Une entreprise familiale reconnue
pour la qualité de ses services



PAC Les Grands Vignobles - Route d'Albertville (en face de Carrefour Market) - Sevrier
Tél. : 04 58 10 16 10

Alp.auto



CITROËN

A. MEGEVAND



VENTE NEUF ET OCCASION • ATELIER TOUTES MARQUES

SEVRIER • 04 50 52 41 44

HÔTEL • RESTAURANT • BAR • SPA
Les pieds dans l'eau... La tête dans les montagnes !

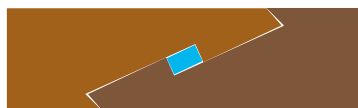


BLACK BASS

HOTEL • ANNECY

WWW.BLACKBASSHOTEL-ANNECY.COM

921 Route d'Albertville 74320 Sevrier - contact@blackbass-annecy.com - T. +33 (0)4 50 52 40 36



Charpentes du Lac

CONSTRUCTION BOIS • EXTENSION • RÉNOVATION



www.charpentesdulac.com

115 Impasse des Pontets - BP 230 - 74320 SEVRIER • Tél. : 04 50 52 41 66 • contact@charpentesdulac.fr